

Urbanisme et financements des collectivités

NGE et Bellegarde-sur-Valserine (Ain) parachèvent le 1^{er} Partenariat Public Privé dédié à un projet d'aménagement urbain en France



NGE signe une première en France, combinant la réalisation et le financement d'un projet complet d'aménagement d'un centre urbain. Le montage financier de ce PPP de 15 ans a été proposé et conçu par NGE Concessions, département du groupe spécialisé en ingénierie financière et les travaux ont été réalisés par 5 métiers de NGE.

Achevés en août 2019, les travaux portant sur la rénovation de la ville de Bellegarde-sur-Valserine, dans la communauté de communes Valserhône (Ain), ont duré moins de 3 ans et ont concerné 80% des flux de circulation de la ville. L'ensemble des réseaux d'eau, des enrobés et des trottoirs a été renouvelé, modernisé et de nouveaux espaces verts ont également été créés. En amont des travaux, de nombreuses réunions publiques avec les équipes NGE et les élus ont permis d'entretenir un dialogue de proximité permanent avec tous les administrés, les commerçants, les usagers.

Des travaux de grande ampleur :

- 6,6 km de voies ;
- 4 km de routes départementales ;
- 70 000 m² de surface aménagés et équipés en mobilier urbain neuf.

Ce type de contrat permet aux collectivités :

- de disposer des financements et des compétences en conception-construction adossés à la solidité financière et opérationnelle du groupe NGE ;
- de sécuriser des travaux importants dans un délai court ;
- d'assurer la maintenance courante sur le long terme ;
- de garantir la remise en état des voiries à l'issue du partenariat.



Thierry Bodard, directeur général de NGE Concessions, a déclaré : « Ce type de montage est l'outil idéal pour proposer aux collectivités un financement dédié à la réalisation de leurs projets sur lequel NGE mobilise tous ses atouts pour concevoir, construire et maintenir avec ses moyens propres, et ce sur le long terme. »



Michel Lavédrine, directeur général délégué de NGE, souligne que « Le PPP permet à tous les acteurs de travailler ensemble de la conception jusqu'à la réalisation finale, avec un vrai engagement réciproque de qualité et de sécurité qui repose sur une synchronisation parfaite. Pour preuve nous avons livré les derniers chantiers avec 3 mois d'avance. »



« Pour que ce type de contrat fonctionne, il faut prendre conscience de ce qu'implique le terme 'partenariat'. Il faut que les deux parties travaillent dans la confiance mutuelle, le dialogue et aient envie de trouver des solutions ensemble. » **Régis Petit, maire de Valserhône***

** Depuis le 1^{er} janvier 2019, la commune nouvelle Valserhône réunit Bellegarde-sur-Valserine, Châtillon-en-Michaille et Lancrans. Régis Petit est à la tête de cette collectivité.*

A propos du groupe NGE :

En France et dans le monde, les équipes de NGE créent, construisent et rénovent les infrastructures et les bâtiments au service des territoires. Forts de leurs expertises et de leur capacité à travailler ensemble, les **11 800 hommes et femmes** du Groupe abordent et anticipent les mutations de leurs métiers avec confiance en étant au plus près des clients. Avec **un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros, NGE est une entreprise française indépendante qui se développe autour des métiers du BTP et participe à la construction des grandes infrastructures et à des projets urbains ou de proximité.**

Plus d'informations sur www.nge.fr

Contacts Presse

NGE

Eloi FOUQUOIRE

M : +33 (0)7 85 74 15 26

Email : eloi.fouquoire@gmail.com